

Reconnaître la blessure, réparer la personne

Communiqué de Presse Cérémonie mémorielle des victimes du Verbe de Vie Vendredi 9 février 2024 à Paris

Le 9 février 2024 une soirée mémorielle a été organisée à la Commission Reconnaissance et Réparation (CRR) qui prend en charge les victimes d'abus sexuels commis par des religieux. Elle s'est tenue en présence de 6 victimes du prêtre Jacques Marin, de la Mission de France qui a commis de nombreux abus sexuels lors des confessions qu'il pratiquait dans la Communauté du Verbe de Vie désormais dissoute en raison des nombreux abus spirituels et psychologiques dénoncés par les communautaires.

Cette soirée a été l'occasion pour les victimes de témoigner des graves conséquences subies dans leur corps et leur psychisme ainsi que de leur cheminement vers la réparation, favorisé par l'accompagnement qu'elles ont reçu de la part des membres de la CRR.

Une des victimes témoigne :

« Chacune de nos histoires est différente, chacune de nos histoires est unique ainsi que les chemins de vie que nous cherchons, à notre rythme, afin de tenter de reconstruire nos vies brisées. Personne ne peut prétendre se mettre à la place de l'autre, et porter le moindre jugement sur nos choix, sur ce qui a de l'importance, sur ce qui nous fait du bien, sur ce qui nous apporte un peu de douceur, de consolation et d'apaisement. »

Etaient présents Monseigneur François Touvet, évêque de Toulon et Administrateur de la communauté dissoute, le Père Henri Védrine, Vicaire Général et Prélat de la Mission de France, Véronique Margron, Présidente de la CORREF et Antoine Garapon Président de la CRR.

Une lettre de reconnaissance de Monseigneur Giraud, évêque, en son temps, de Jacques Marin a été lue.

Ainsi les témoignages ont permis de reconnaître les conséquences humaines, pour laisser une place possible à la réparation.

La Commission Reconnaissance et Réparation peut être saisie par toute victime de Jacques Marin